

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE GIRONDE

FOAD

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Gérer une entreprise.
Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD).
Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage
Code NSF : 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin - A1409 - Élevage de lapins et volailles - A1410 - Élevage ovin ou caprin - A1411 - Élevage porcin



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure.
Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

04/10/21-10/05/22 <i>Date limite d'entrée décalée sur dérogation éventuelle</i>	574h 399h en centre (dont 329H en FOAD & 70h en centre) & 175h en stage	Bilan 10/05/22
---	---	-------------------

C1- Se situer en tant que professionnel
C2- Piloter le système de production
C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
C6 - C7- Gérer l'équilibre agro-cynégétique d'un territoire & Préservation de la biodiversité.
Ces blocs de compétences sont abordés par grand domaine : vente – production – installation – faune sauvage & cynégétique

Modalités pédagogiques

Formation continue avec alternance en centre (70%) et en entreprise (SAE) (30%), au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage (SAE) : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance (80%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTS...) : cf. www.onisep.fr

CFPPA site de LA REOLE

Lieu & contact : Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE
Contacts : Luc SONILHAC 05 56 61 02 95
& Luc FAURE 05 56 35 61 14 – 05 56 35 61 15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 4 de qualification - **Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**
Fiche RNCP29257 (jusqu'au 01.01.2024) Ministère de l'Agriculture
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.
Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'expérience pro.
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans.
Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
+ CERTIPHYTO DECIDEUR PAR ÉQUIVALENCE
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

Public

Tous les publics ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise agricole.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité professionnelle + diplôme de niveau 5 minimum. (Dérogation possible).
Aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour. Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/le-cfppa-en-chiffres-de-la-gironde/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (CPF, CPF Transition, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)
Entrée en formation aux dates fixes

EFFECTIFS

10 Mini - 20 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

Modalités de rémunération

Aucune rémunération en dehors du maintien du statut antérieur du stagiaire selon sa situation
Etat de présences par ½ journée transmise au financeur.

COUT

Financement de parcours individuel : 2.515,50€
Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...)
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

